Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Les Sorgues du Comtat roulent en bus électriques et 100% biocarburant

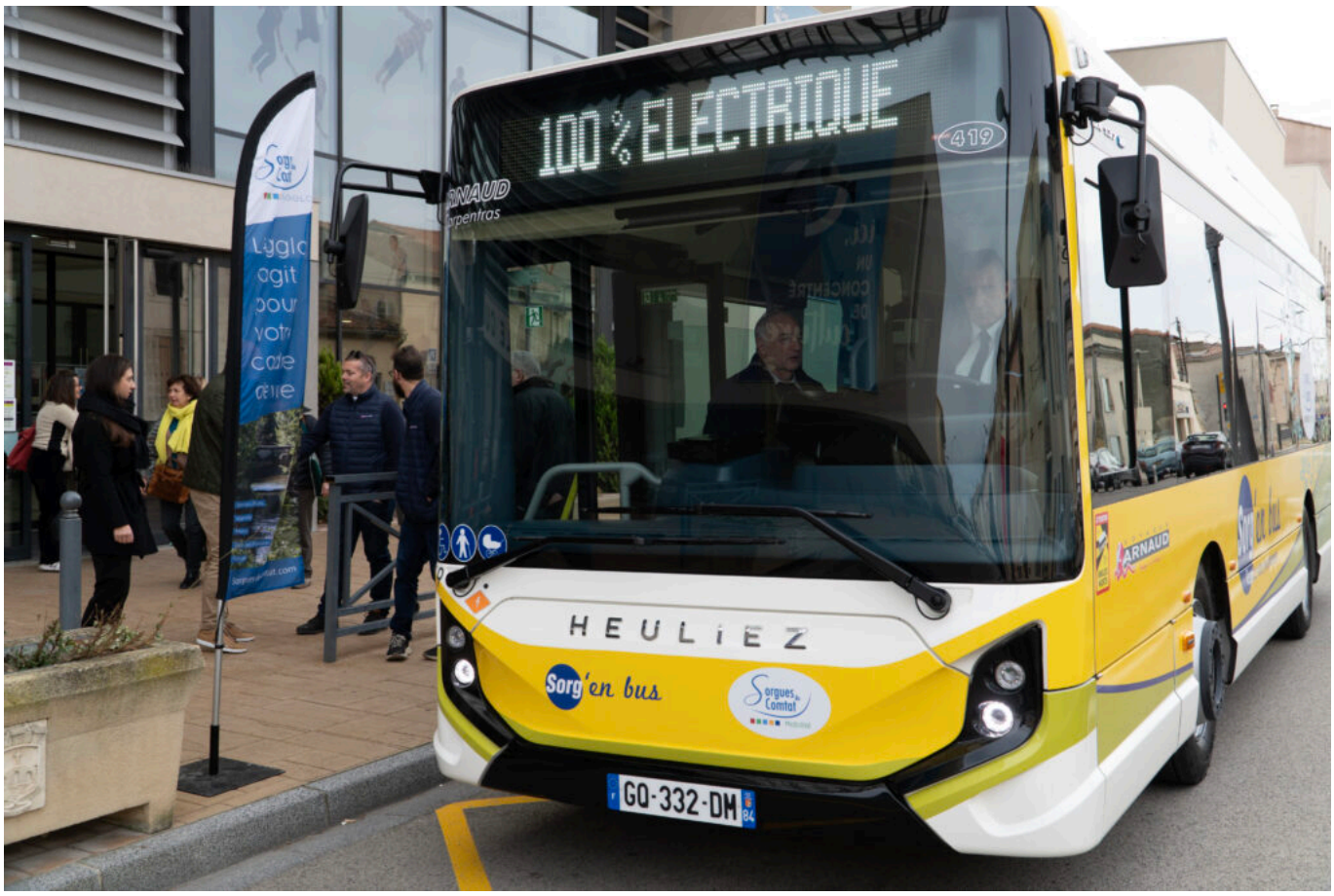

Ce jeudi 1er février, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a lancé ses premiers bus électriques et un bus 100% biocarburant sur son réseau de transport 'Sorg'en bus' sur le Parvis Jean-Paul II à Sorgues. Cette mise en service de bus plus respectueux de l'environnement s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par l'Agglomération.

En mai 2023, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a invité les usagers du réseau de transport 'Sorg'en bus' à tester un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris afin de recueillir leurs avis et d'envisager une flotte 100% propre.

Lire également : 'Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Moins d'un an après, ce n'est pas un, mais trois nouveaux bus d'une capacité de 65 passagers chacun qui s'ajoutent officiellement au réseau de transport. Ainsi, sur les cinq véhicules utilisés pour l'exploitation du réseau depuis le 1er janvier dernier, deux sont neufs et électriques (zéro émission), et un est également neuf et fonctionne au carburant propre HVO (faible émission) et à la norme Euro 6, équipé de filtres à particules. Les bus électriques ont une autonomie comprise entre 180 à 250 km et demande un temps de recherche maximal de six heures.

Une meilleure qualité de l'air et de vie

L'arrivée de ces nouveaux bus sont une aubaines pour les habitants de l'Agglomération qui bénéficieront d'une meilleure qualité de l'air, mais aussi d'une meilleure qualité de vie. Les bus électriques n'émettent aucun gaz à effet de serre ni polluant atmosphérique ou particules fines et leur fabrication présente un bilan carbone à un niveau très bas de pollution.

« Ces deux véhicules neufs sont plus silencieux et n'émettent pas de CO2 lors de leur circulation », explique Jérôme Mouret, président de la société Voyages Arnaud, gestionnaire du réseau 'Sorg'en bus'. Outre l'aspect écologique, les bus présentent un meilleur confort pour les usagers. Ils sont également dotés de rampes électriques d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

©Les Sorgues du Comtat

Une communauté d'agglomération engagée dans la transition écologique

La mise en service de ces nouveaux bus s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par Les Sorgues du Comtat, qui sont engagées depuis plusieurs années dans la transition écologique du territoire.

Le marché public qui lie la communauté d'agglomération à l'entreprise Voyages Arnaud prévoit le renouvellement de bus ainsi que le déploiement de nouveaux véhicules électriques afin de poursuivre les efforts engagés en faveur des mobilités durables. Les Sorgues du Comtat souhaitent construire une agglomération résiliente au changement climatique, améliorant la qualité de l'air pour tous et réduisant l'impact environnemental de la mobilité et des transports.

Sorg'en bus en chiffres

Créé en **2011**
143 534 voyages par an
144 200 km effectués par an
3 lignes urbaines fonctionnant du lundi au samedi
1 ligne le dimanche et jours fériés
2 lignes adaptées aux horaires scolaires
1 navette de transport à la demande le mardi et jeudi pour les +65 ans sur réservation au 04 90 63 01 82.

Quelles sont les métropoles les plus cyclables de France ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

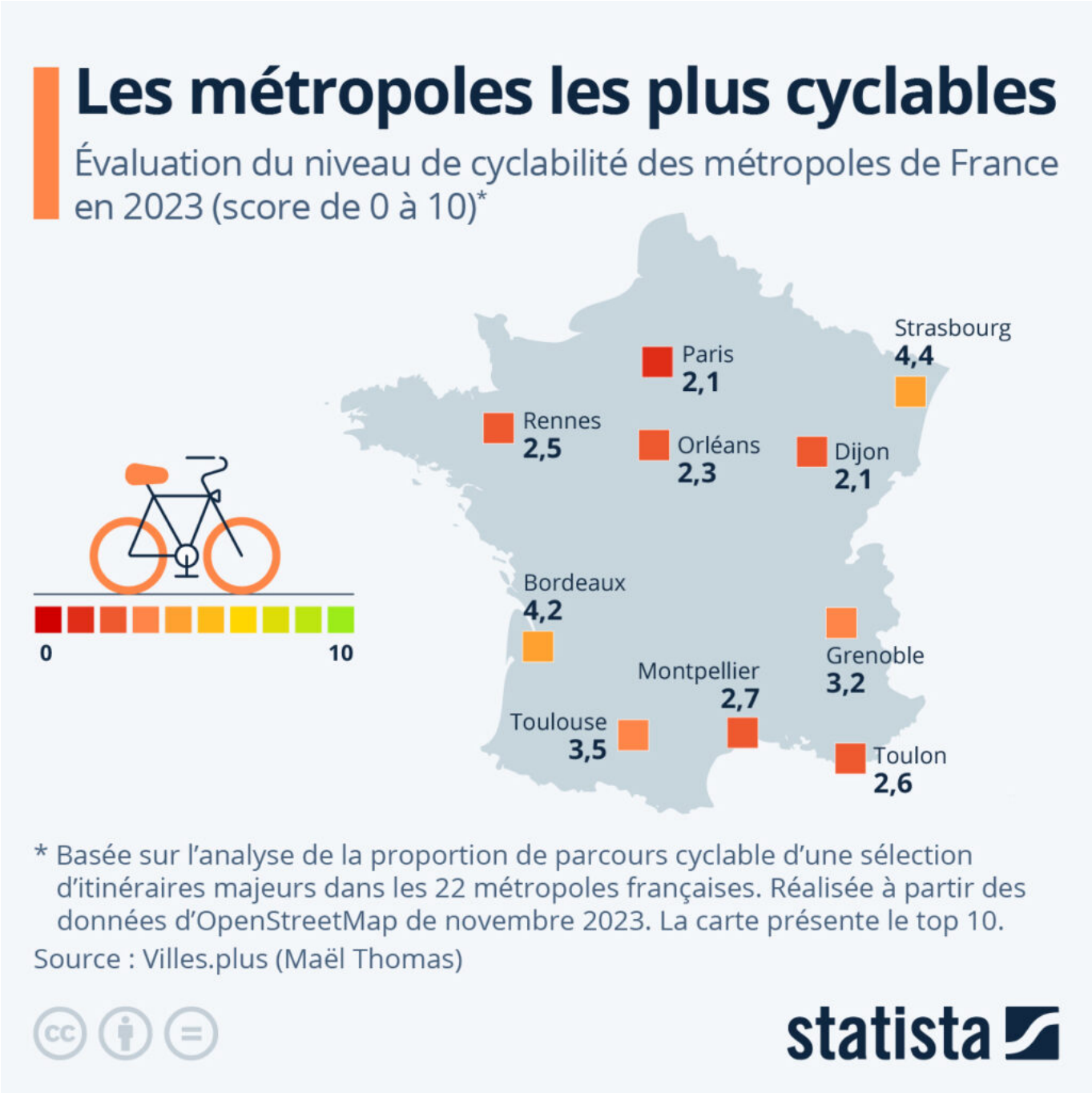

Alors que la transition écologique est plus que jamais un sujet d'actualité, de nombreux citoyens ont déjà modifié leurs usages, notamment en ce qui concerne les déplacements. Bien que la part du vélo dans les trajets quotidiens en France reste encore assez faible (couramment utilisé par 12 % des adultes), ce mode de transport séduit de plus en plus d'habitants en ville et nombre de communes ont décidé d'aménager des pistes cyclables ou de repenser la voirie pour permettre aux cyclistes de circuler à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

moindres risques. Depuis l'année dernière, plusieurs grands plans vélos ont ainsi fleuri dans les métropoles françaises. C'est dans ce contexte que nous nous sommes penchés sur l'indice de cyclabilité des métropoles publié par l'initiative citoyenne Villes.plus. Les territoires étudiés regroupent environ 40 % de la population française et sont les épicentres de l'utilisation du vélo au quotidien en France.

Les scores obtenus dans l'étude, dont la dernière édition se base sur les données d'OpenStreetMap extraites en novembre 2023, rendent compte plus précisément de la proportion de parcours cyclable d'une sélection d'itinéraires importants dans chacune des 22 métropoles de France. Comme le note l'auteur de l'analyse, « ces scores sont étroitement liés à la définition retenue pour qualifier de cyclable un itinéraire ». Ainsi, il est précisé que l'évaluation porte sur la présence de l'un ou l'autre des aménagements suivants : voie destinée aux vélos et séparée physiquement des voitures, vélorue à vitesse réduite où les cyclistes ont priorité sur les automobilistes, chemin partagé piéton/vélo, voie suffisamment large pour une cohabitation sans gêne (rue piétonne), ou voie dotée d'un marquage au sol de séparation piéton/vélo.

Comme le met en avant notre carte, si l'on se base sur les critères cités plus haut, quatre métropoles françaises semblent sortir du lot en matière d'aménagements pour la sécurité et le confort des cyclistes. L'Eurométropole de Strasbourg arrive en tête du classement, avec un score de 4,4/10 en novembre 2023, suivie de la métropole de Bordeaux (4,2/10), puis de celles de Toulouse (3,5/10) et Grenoble (3,2/10). À titre de comparaison, et notamment afin de pouvoir juger de la sévérité des scores obtenus par les métropoles françaises (qui regroupent plusieurs communes), la capitale mondiale du vélo, Amsterdam, obtient un score de 7,5/10 en appliquant la même méthodologie.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Sénat : la mission d'information sur le bâti scolaire en visite à Châteauneuf-de-Gadagne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Lundi 5 mai, le Sénateur Jean-Baptiste Blanc et ses collègues de la mission sénatoriale d'information sur le bâti scolaire étaient en visite à l'école P. Goujon de Châteauneuf-de-Gadagne.

Face au réchauffement climatique, la rénovation du bâti scolaire est un enjeu majeur alors que 12M d'élèves sont accueillis chaque année dans les écoles, collèges et lycées. En février dernier, le Sénat a créé une mission d'information sur ce sujet à laquelle appartient le Sénateur Jean-Baptiste Blanc.

Cette mission a pour objectif d'identifier les difficultés rencontrées par les décideurs locaux dans leurs démarches et de mettre en lumière les bonnes pratiques à initier dans le domaine de la transition écologique. C'est dans ce cadre que le Président de la mission, le Sénateur Jean-Marc Mizzon et la Rapporteuse, la Sénatrice Nadège Havent sont venus visiter le groupe scolaire P. Goujon de Châteauneuf-de-Gadagne.

Cette école a été rénovée après qu'un audit énergétique ait été réalisé déterminant les axes d'amélioration à apporter afin de favoriser les économies d'énergie et d'améliorer le confort des élèves, des enseignants et du personnel. Ces travaux ont permis d'isoler la toiture et les murs par l'extérieur, de changer les menuiseries, d'ajouter des protections solaires et de la végétation. Une rénovation que le Sénateur Jean-Baptiste Blanc a tenu à mettre en lumière.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Arles : la 1re édition de l'Open GreenTech se concentrera sur la transition énergétique et la supply chain

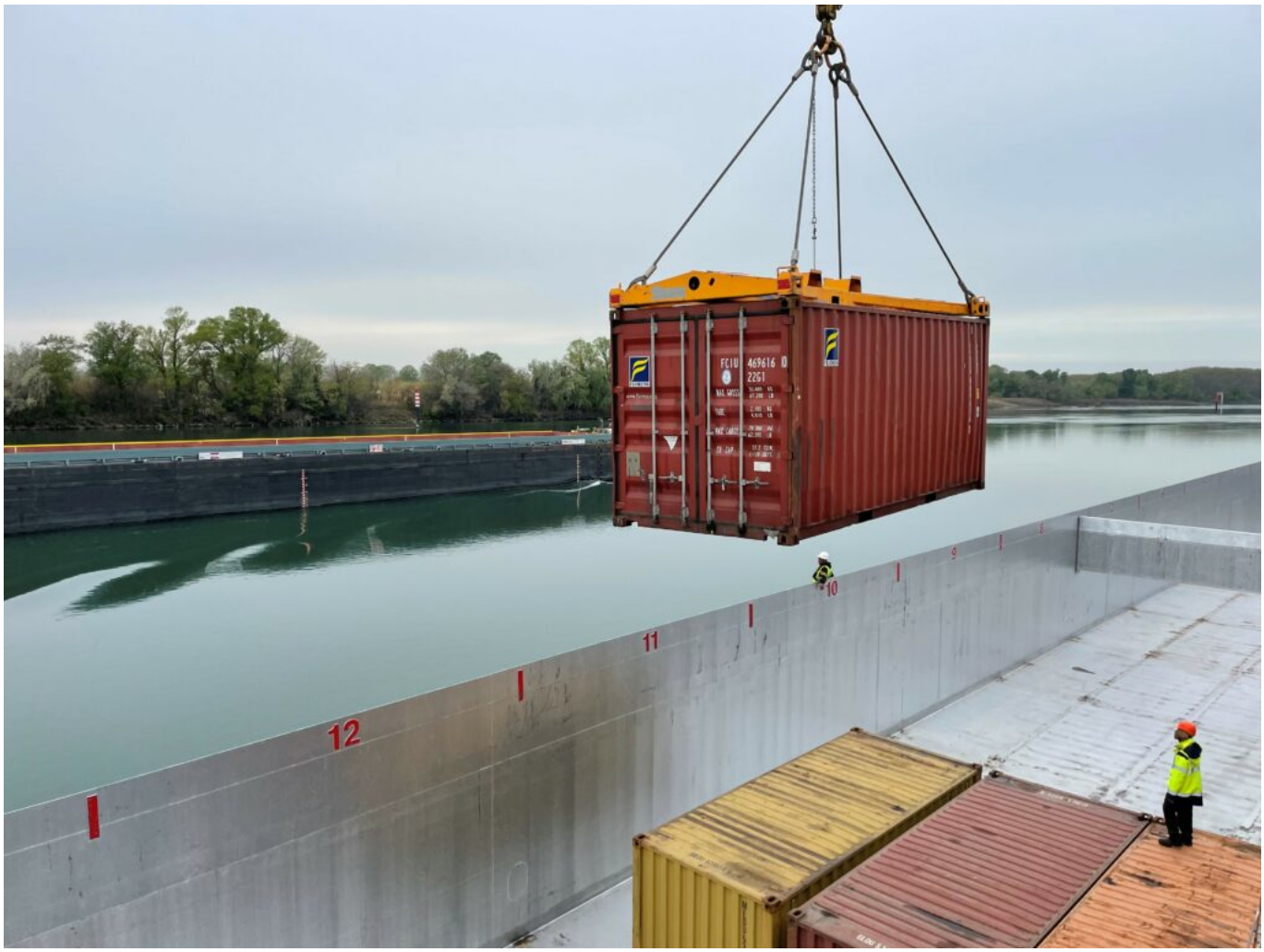

La French Tech Grande Provence et la Bergerie ont collaboré afin de créer le premier rendez-vous professionnel Green Tech à Arles : Open GreenTech. La première édition de ce nouveau rendez-vous innovation *(prévue initialement le 25 avril)* aura lieu mercredi 21 juin et mettra

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

l'accent sur la transition énergétique et la supply chain.

Avec le soutien de la French Tech, en partenariat avec B2PWeb, les CCI Pays d'Arles et CCI Vaucluse, Capenergies, le Pôle SCS, la French Tech Aix-Marseille, la French Tech Côte d'Azur et la French Tech Toulon, la première édition d'Open GreenTech a pour but de s'interroger sur la part de l'innovation dans la logistique dans une époque où la transition énergétique et écologique sont primordiales.

Durant toute une journée, les acteurs privés et publics de la logistique et de l'énergie se réuniront pour échanger, réfléchir et découvrir les solutions innovantes en prototypage, test, homologation ou en fonctionnement.

Au programme de cette première édition, qui aura lieu mercredi 21 juin, à la CCI Pays d'Arles, de 9h à 17h : trois tables rondes, une keynote, un espace d'exposition et un temps de rencontres.

Inscription en cliquant ici.

Enedis officialise son accompagnement de la Tour d'Aigues lors du salon des maires de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Paris

Dans le cadre du salon des maires, qui s'est déroulé les 22, 23 et 24 novembre à Paris, Sébastien Quiminal, directeur d'Enedis dans le Vaucluse, et Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, député de Vaucluse et vice-président de l'association des maires de Vaucluse (AMV), ont signé une convention sur la thématique de la transition écologique et en appui du dispositif « petites villes de demain ».

C'est un partenariat sur mesure qui va voir le jour, avec la signature de cette convention, conçue pour accompagner de façon durable la commune de la Tour d'Aigues sur la base de projets structurants. Une collaboration qui marque la volonté d'Enedis de soutenir et d'accompagner les collectivités dans leurs objectifs liés à la transition écologique pour plus de sobriété.

Cette convention vise, sur une durée de 3 ans, à favoriser le développement de la transition écologique. En effet, énergie et territoires sont plus que jamais au cœur des ambitions et des projets que portent les élus. De son côté, le réseau d'électricité s'adapte et les équipes Enedis innovent pour préserver un environnement de qualité aux habitants. Enedis a proposé à la commune de la Tour d'Aigues de l'accompagner dans ses projets et plus particulièrement dans les actions qu'elle porte dans le cadre du programme « petites villes de demain ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Ce programme répond à plusieurs objectifs : partir des territoires et de leur projet pour apporter une réponse sur mesure, mobiliser davantage de moyens et rechercher des formes nouvelles d'intervention. Cette collaboration entre Enedis et la ville de la Tour d'Aigues est articulée autour de trois grandes thématiques :

- Une meilleure connaissance des consommations électriques du territoire pour mieux consommer et cibler les programmes d'action sur les zones les plus énergivores en évaluant leur efficacité ;
- La maîtrise de l'énergie dans le cadre des programmes de réhabilitation et d'aménagement urbain : pour connaître et analyser les consommations électriques du patrimoine communal, détecter les anomalies de fonctionnement de l'éclairage public grâce au compteur communicant depuis le site « mon éclairage public », pour accompagner le développement de l'autoconsommation (consommateurs, producteurs, autoconsommation collective…) ;
- Le développement de l'accessibilité et de la mobilité pour accompagner le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques, facilitant ainsi le passage des véhicules thermiques vers des transports individuels ou collectifs moins polluants.

« La collectivité aura ainsi la possibilité de maîtriser ses consommations et cibler les zones les plus énergivores » explique Sébastien Quiminal, soucieux d'accompagner la ville dans la mise en œuvre de projets de réhabilitation et d'aménagement urbain. « La commune s'est inscrite dans une démarche de revitalisation du territoire, après avoir obtenu le label 'Petites villes de demain'. Il s'agit d'une aide à la décision qui permet de prioriser nos actions. Nous avons trouvé avec Enedis, un partenaire engagé pour accompagner nos projets innovants qui visent un double enjeu : d'une part, la modernisation des infrastructures communales et d'autre part, mettre en place des solutions environnementales durables », poursuit Jean-François Lovisolo.

J.R.

Veolia : face aux pénuries d'eau, quelles solutions ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Veolia vient d'organiser une table-ronde sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une série des discussions sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte.

Prendre conscience des enjeux climatiques pour y faire face est une priorité. Dans ce contexte, Veolia organise une série de matinales sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte. Ces rendez-vous, à destination des élus et des institutionnels, prennent la forme de table-rondes dans lesquelles interviennent différents experts. L'objectif : contribuer à la prise de conscience et à l'émergence de solutions adaptées localement.

Ainsi, vendredi 14 octobre, une table-ronde était organisée sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? », à l'espace co-working Cowool d'Avignon.

Un état des lieux de la situation

Quelles seront les conséquences concrètes du réchauffement climatique dans la région d'ici quelques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

années ? C'est sur cette interrogation que la table-ronde a commencée. Toutes les situations ont été présentées, des plus optimistes aux plus pessimistes.

Si l'on suit l'hypothèse la plus pessimiste, « nous pourrions avoir 20 jours de canicule supplémentaires par an, avant 2041 » explique Géraud Gamby, chef de projet valorisation de l'eau chez Veolia, « le débit moyen des cours d'eau pourrait diminuer de 36%, tout comme le remplissage des nappes phréatiques ». La diminution du débit des cours d'eau de la région, notamment dans La Durance, aurait de lourdes conséquences, en particulier sur le milieu agricole.

« 80% de la ressource utilisée en irrigation dans le Vaucluse vient du bassin de la Durance » poursuit Georgia Lambertin, présidente de la chambre d'agriculture du Vaucluse, « le reste vient des forages de nappe et de certains affluents du Rhône ». La présidente de la chambre responsable de l'accompagnement des agriculteurs continue « les agriculteurs ont conscience du changement climatique. Avant, ils leur arrivaient un aléa tous les 4-5 ans. Aujourd'hui, ils leur arrivent 4-5 aléas tous les ans ».

L'eau est indispensable aux agriculteurs. « S'il n'y a plus d'eau verte, il n'y a plus de nourriture », explique Nicolas Roche, professeur à Aix-Marseille Université et membre du groupe régional d'experts sur le climat en Paca (GREC Sud). L'eau verte est celle issue des précipitations qui est absorbée par les végétaux. En Vaucluse, elle représente 62% des eaux. Les 38% restants constituent l'eau bleue, c'est-à-dire l'eau qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer et qui est utilisée pour les usages domestiques.

Alors, face à ces constats, quelles solutions mettre en place pour préserver l'eau ?

Ecart moyen du nombre de jours/an de vagues de chaleur estivales sur l'EPCI entre 1976/2005 et 2041/2070 © Veolia

Quelles solutions pour mieux préserver la ressource ?
Pour Nicolas Roche, « il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. Il faut penser les usages les uns à la suite des autres et apporter des solutions spécifiques à chaque territoire. Pour cela, il faut des décisions politiques ». Même constat du côté de Georgia Lambertin, « si on veut avancer, nous sommes obligés de travailler en partenariat et de nous faire entendre par les administrations ».

> « Il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. »
>
> *Nicolas Roche*

Julien Baroni, co-fondateur de DV2E, société d'études et de services dans les domaines de l'eau, du déchet et des sols pour l'agriculture, partage l'idée de penser les usages de l'eau les uns à la suite des autres. « Nous recyclons le verre depuis les années 50 et pas l'eau. Il va falloir changer de paradigme »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

ajoute-t-il. Même si le recyclage n'est pas la solution miracle, il constitue une première étape, celle de l'économie, « si nous recyclons 1 litre d'eau deux fois, cela représente 2 litres d'économisé ».

L'utilisation des eaux non-conventionnelles, c'est-à-dire l'eau de mer, l'eau de pluie, les eaux usées traitées, est également une hypothèse évoquée par le co-fondateur de DV2E, « on pourrait imaginer disposer de deux robinets : un pour l'eau potable et l'autre pour l'eau non-conventionnelle. Pour cela, il faut repenser les aménagements ».

Pour Géraud Gamby, l'économie de l'eau passe avant tout par une diminution des consommations et des pertes de réseaux. « Il faut aller vers la sobriété. Chacun doit fournir des efforts. Les agriculteurs et les entreprises font des efforts, c'est maintenant au tour des particuliers. Ils sont les plus gros consommateurs d'eau. Il faut les sensibiliser et faire des économies qui ne se remarquent pas, par exemple en réduisant la pression des robinets » a-t-il déclaré.

Pour mettre en place ces solutions, il faut des lois adaptées, mais quand est-il ?

La réglementation, contrainte ou levier ?
« La réglementation concernant le recyclage de l'eau est en train d'évoluer » explique Julien Baroni. Aujourd'hui, il est possible de réutiliser les eaux non conventionnelles, comme les eaux usées traitées provenant des stations d'épuration. La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) constitue une alternative à l'utilisation des eaux conventionnelles.

En France, le retraitement et la réutilisation des eaux usées traitées sont encadrés par deux arrêtés ministériels de 2010 et 2014. Cette réglementation définit quatre catégories d'eau (A, B, C, D), leurs critères de qualité et les usages autorisés et interdits. S'ajoute à la réglementation française, le règlement européen, plus souple.

Pour Georgia Lambertin, la réglementation actuelle est contraignante, mais permet aux acteurs territoriaux de mieux connaître leurs usages en effectuant eux-mêmes la régulation de la ressource. Cette réglementation permet ainsi de mieux anticiper les besoins.

« Certaines chambres d'agriculture deviennent des organismes uniques de gestion collective » explique-t-elle. Un organisme unique de gestion collective (OUGC) est une structure en charge de la gestion et de la répartition des volumes d'eau prélevés à usages agricoles pour l'ensemble des irrigants d'un bassin.

La chambre agricole du Vaucluse est en charge des bassins versants interdépartementaux du Lez Provençal, du Lauzon, de l'Aygues/Eygues provençale, de l'Ouvèze provençale, de la Nesque et du Cavalon/Coulon. Grâce à cette réglementation, la chambre agricole du Vaucluse peut anticiper les besoins de chaque agriculteur.

Pour Nicolas Roche, la réglementation doit aller plus loin, « il faut d'abord mettre un cadre avant d'apporter des solutions ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

« La qualité de l'eau est le premier facteur d'amélioration de la santé » Nicolas Roche © L'Echo du mardi – Jérôme Renaud

Avancer concrètement

Ainsi, dans l'immédiat, quelles sont les actions à mettre en œuvre pour avancer concrètement ? Pour Georgia Lambertin, « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche ». Le plus important reste pour elle de « maintenir l'agriculture face au changement climatique pour limiter la hausse de température et conserver notre souveraineté alimentaire ».

> « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche »
>
> *Georgia Lambertin*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Du côté de Julien Baroni, la solution passe par la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), « il faut mettre en place un projet de recyclage de l'eau, viable techniquement et acceptable financièrement ».

Même constat du côté de Nicolas Roche. Le membre du GREC Sud propose même d'aller plus loin avec la mise en place d'un système de mesure pour connaître l'état de la ressource, « on est capable de mesurer l'électricité utilisée, le carburant également, mais pas l'eau. On pourrait mettre en place un système de pompe électrique afin de mesurer notre consommation ».

« Il n'existe pas de solution miracle, mais beaucoup de solutions existent déjà », selon Géraud Gamby. Pour le chef de projet valorisation de l'eau de Veolia, quatre actions concrètes peuvent être mises en place dès maintenant :

- Bien piloter la ressource eau : en la préservant, en connaissant sa consommation, en réduisant le débit.
- Optimiser le service : éviter les fuites sur le réseau, optimiser les industries et les services des collectivités.
- Réduire les consommations : apporter juste ce dont la plante a besoin (en agriculture), aller vers une sobriété des particuliers et des industries.
- REUT : utiliser des eaux alternatives.

Si Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, partage l'idée selon laquelle il n'existe pas de solution miracle, l'élu socialiste reste cependant attaché à une gestion publique de l'eau. Il se déclare même favorable à la création d'une structure publique qui regrouperait toutes les problématiques autour de la question de l'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Pour Lucien Stanzione, « il faut être vigilant à ce que l'agriculture ne soit pas impactée par les pénuries d'eau » © L'Echo du mardi – Laurent Garcia

En fin de compte, la difficulté est de combiner les technologies et de ne pas travailler sur un seul levier. Quoi qu'il en soit, pour être efficace, les réponses et solutions face aux pénuries d'eau doivent être collectives.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Carpentras obtient le label « Territoire durable, une COP d'avance »

La ville de Carpentras vient d'obtenir le label « Territoire durable, une COP d'avance » (niveau 2), pour une période de trois ans (2022-2024). Une belle distinction pour la municipalité qui depuis plusieurs années est engagée dans une démarche globale de développement durable.

Piétonnisation progressive du centre-ville, augmentation de la part du végétal dans les rues et sur les places, réduction de l'étalement urbain au profit de la rénovation du bâti ancien dégradé, amplification des actions de sensibilisation au développement durable, augmentation du bio dans la restauration scolaire ; Toutes ces initiatives traduisent la volonté de la ville de mettre le développement durable au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

cœur de son action.

Le label régional « Territoire durable, une COP d'avance » vient ainsi récompenser l'ensemble des actions menées en faveur de la transition énergétique et écologique.

Animé par l'agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE) et piloté par l'état (DREAL) et la région Sud, le label devra être renouvelé en 2024 avec l'objectif pour la ville d'atteindre le niveau supérieur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

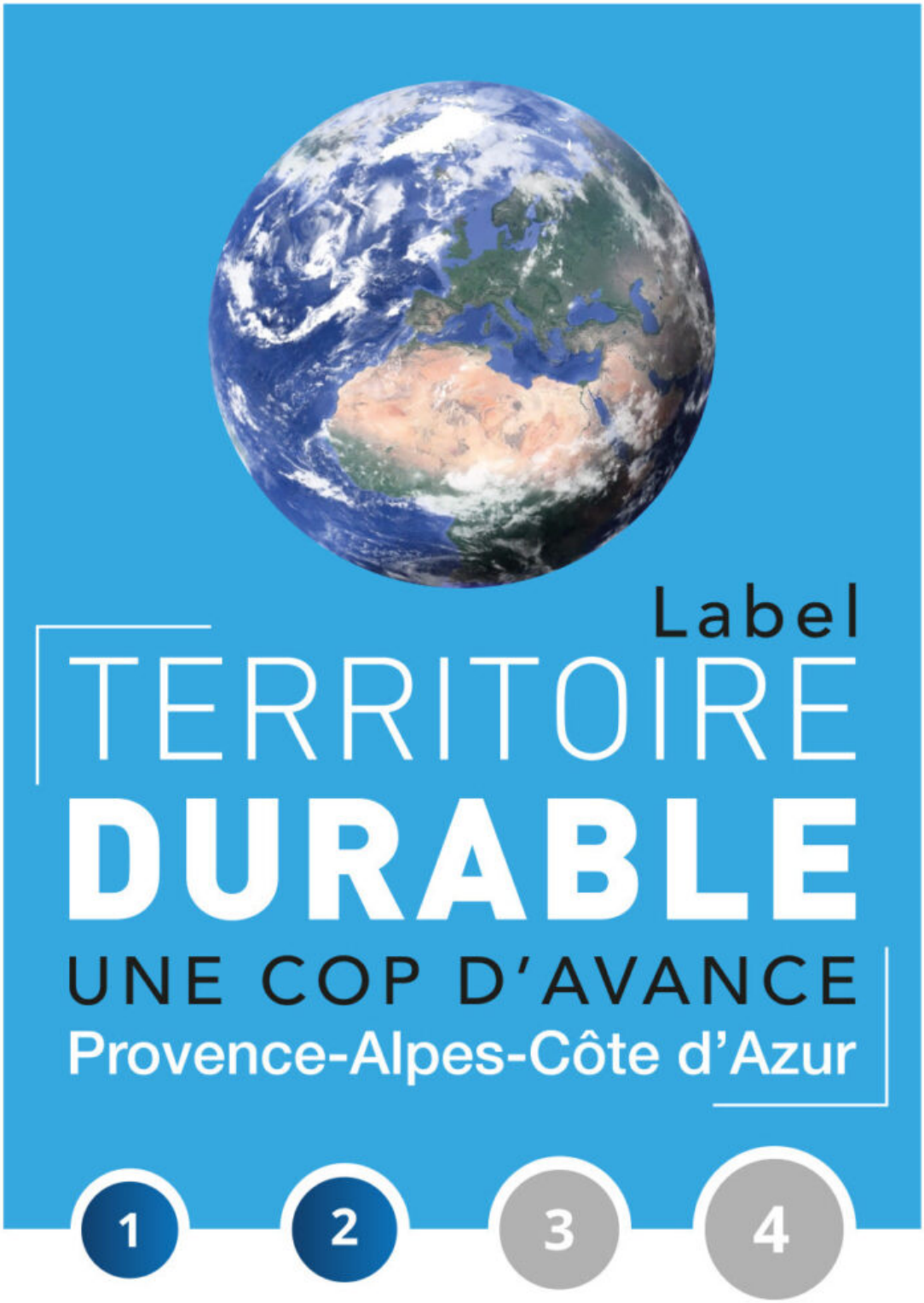

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Pour le moment, aucune collectivité n’a encore atteint le niveau 4 © DR

J.R.

Cove : encore quelques jours pour profiter de ‘Mai à vélo’

La Communauté d’agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) participe à la 2e édition de la grande fête nationale du vélo qui se déroule jusqu’au mardi 31 mai prochain. Soutenue par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports, cette initiative a pour objectif de favoriser la mobilité douce.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Défi mobilité, animations ou encore sensibilisation, l'événement 'Mai à vélo' bat son plein. La Cove invite les Vauclusiens à participer au Défi mobilité 2022 qui consiste à compter les kilomètres parcourus à vélo grâce à l'application Geovelo, disponible sur IOS et Android. Une fois l'application téléchargée, il vous suffit de créer un compte et de rejoindre la communauté 'CoVe (Ventoux Comtat Venaissin)'.

Si ceux qui auront parcouru la plus grande distance seront récompensés avec des cartes cadeaux, ce défi a surtout pour objectif de montrer l'engagement de la Cove et de ses habitants dans la transition écologique. Pour suivre les classements nationaux et locaux, tout au long du challenge, rendez-vous sur le site de Mai à vélo.

Des animations dans les communes de la Cove

Demain, le samedi 21 mai, il y aura une Bourse aux vélos dans la cour intérieure de la Bibliothèque Inguimbertine à Carpentras où il y aura des ventes ainsi qu'un atelier mécanique et marquage de vélos. La Cove présentera également son Schéma directeur cyclable qui a pour objectif de développer la pratique utilitaire du vélo afin de diminuer la pollution atmosphérique.

Jusqu'à ce dimanche 22 mai, il est possible d'aller voir une exposition de vélos anciens dans le jardin de la bibliothèque d'Aubignan. Un Concours photos « Aubignan à vélo » aura également lieu dimanche sur les réseaux sociaux. Les plus beaux clichés seront exposés fin mai à la bibliothèque de la commune et le vainqueur remportera un bon d'achat à dépenser chez 'Les cycles du Ventoux'.

Pour découvrir le programme de 'Mai à vélo' en détail, rendez-vous sur le site de la Cove.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

Quatre magasins La mie câline labellisés ‘commerçant responsable’ en Vaucluse

Six points de vente de La mie câline viennent d’obtenir le label ‘Commerçant responsable’ dans région Paca, dont quatre en Vaucluse.

Ce label s’inscrit dans le programme d’action RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de l’enseigne intitulé ‘À cœur d’agir’, lancé en 2019, qui montre la volonté de La mie câline d’agir positivement vers une transition écologique et solidaire. À ce jour, 58% des 242 boutiques sont déjà inscrites dans cette démarche. L’objectif de l’entreprise est que la totalité de ses franchisés soit labellisée ‘Commerçant responsable’.

Ainsi, les magasins de Carpentras, Orange, Sorgues et Cavaillon ont obtenu la note nécessaire de 2,5/4 pour acquérir cette distinction, celui de Sorgues ayant obtenu la meilleure note des six nouveaux labellisés de Paca. Avec un score de 3,24/4, la boutique La mie câline de Sorgues a su démontrer, comme les cinq autres labellisées, son engagement de terrain et ses actions responsables au cœur de son

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 juillet 2025

territoire.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !